

No d'activité : 101155

Le prurit pour le médecin de famille: par où débiter? - Hidradénite suppurée (HS) en 2026

Vendredi 23 octobre 2026 de 13:00 à 16:15



Hôtel Escad Quartier DIX30

1020, rue du Lux, Brossard



Président de séance

Dre Ginette Barrière

Message des organisateurs

ACTIVITÉ EN PRÉSENTIEL SEULEMENT - Aucun repas ne sera servi

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à cette activité, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL.

ATTENTION - Si finalement vous ne pouvez assister à l'activité, par respect pour tous ceux qui travaillent à l'organisation de l'activité et permettre à un autre médecin de prendre votre place, veuillez svp prendre le temps d'annuler le plus tôt possible votre inscription à partir du lien que vous aurez reçu lors de votre inscription, ou en vous rendant sur votre compte Accès membre de notre site web. Cependant, si votre compte n'a pas été créé car vous n'êtes pas membre de l'AMORSL, il est nécessaire d'annuler en envoyant un courriel à l'adresse : emc-amorsl@amorsl.ca.

Compétences

✓ Expert en médecine familiale

Spécialités

✓ Dermatologie
✓ Médecine interne

Horaire

13:00 - 15:00 Le prurit pour le médecin de famille: par où débiter?

Dre Cynthia Eid

15:00 - 15:15 Pause

15:15 - 16:15 Hidradénite suppurée (HS) en 2026

Dr Simon Nigen

Objectifs

Le prurit pour le médecin de famille: par où débiter?

À partir de photos et de cas cliniques réels interactifs, le participant pourra:

- 1 . Reconnaître les éruptions prurigineuses les plus communes dont l'eczéma, l'urticaire, le lichen plan.
- 2 . Établir le diagnostic différentiel et identifier les causes possibles de prurit en les recherchant adéquatement.
- 3 . Appliquer les bonnes méthodes d'investigation et de gestion du prurit avec ou sans lésions cutanées.
- 4 . Traiter adéquatement les différentes lésions prurigineuses vues dans les cas cliniques.

5 . Souligner lors de requête au CRDS les points importants à mentionner pour une meilleure évaluation du cas en dermatologie.

Hidradénite suppurée (HS) en 2026

Au terme de cette conférence, le participant pourra:

- 1 . Réviser les critères diagnostique de l'hidradénite suppurée;
- 2 . Définir les répercussions de l'hidradénite suppurée sur la qualité de vie des patients;
- 3 . Intervenir positivement auprès des patients atteints d'hidradénite suppurée grâce à une prise en charge collaborative.

Évaluation



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

Accréditation

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 3,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Novartis

Cette activité est admissible aux allocations du fonds de formation ou au ressourcement.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>